

ler à son supérieur ou à son confesseur pour lui manifester l'état de son âme, lui dire ses épreuves ou ses tentations.

Après la prière, le trait distinctif de la vie du Trappiste est la pénitence. L'espèce particulière de mortification qui distingue sa vie de celle du commun des mortels et même d'autres religieux, c'est le silence absolu et perpétuel qu'il est tenu de garder.

La règle du Trappiste défend aux religieux de se parler entre eux, et jamais, nous l'avons vu, ils n'ont de récréation. Que l'on n'aille toutefois prétendre que le Trappiste méprise l'un des plus grands dons de Dieu, la parole. Non ! mais il en fait usage pour chanter les louanges de Dieu et il les chante de sept à huit heures par jour. Les novices toutefois peuvent parler à leur supérieur ou à leur maître en vue de la direction spirituelle et de leur avancement dans la perfection. Tout religieux peut également parler à l'un ou à l'autre des deux supérieurs dans le même but et comme la charité est toujours la souveraine règle des instituts religieux, il y a dans chaque couvent, des hôteliers, portiers, confesseurs, etc., chargés d'entretenir les personnes du dehors qui visitent le monastère pour y faire quelques jours de pieuse retraite ou viennent chercher l'édification au spectacle de la vie du Trappiste.

Une autre forme de la pénitence pratiquée par le Trappiste c'est le travail manuel. Saint Benoît le rend obligatoire pour tous ses religieux, et, en pratique, tous observent cette règle depuis le Père abbé et les autres prêtres jusqu'au dernier novice. Les religieux de chœur y consacrent cinq à six heures par jour : la durée dépend de la saison : les frères lais travaillent de dix à douze heures.

Un des beaux spectacles de la Trappe c'est le départ des religieux pour le travail quotidien. Le supérieur marche en tête, puis vient le Père prieur suivi des autres religieux, tous sur une seule ligne. Chaque moine est chaussé de sabots et porte son habit modestement retroussé. Sous le bras ils ont leurs instruments de travail—pioches, pelles, etc.—et dans leurs mains le chapelet. Arrivés à l'endroit où ils doivent travailler ils font le signe de la croix et au signal donné par le supérieur se mettent à l'œuvre.